

10 ÉCLAIRCISSEMENTS SUR CE QUE LE PROPHÈTE MOHAMMAD APPORTA À L'HUMANITÉ

10 إضاءات حول ما قدمه النبي محمد ﷺ للبشرية

[]

د. عادل بن علي الشدّي

أمين عام البرنامج العالمي للتعريف بنبي الرحمة

Dr. Adel Ibn Ali Al Chaddy

Traduction : Madar Al Watan

ترجمة: مدار الوطن

Révision : Abu Hamza Al-Germâny

مراجعة: أبو حمزة الجرمانى

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة بمدينة الرياض

1430-2009

[islamhouse.com](http://www.islamhouse.com)

AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS

MISÉRICORDIEUX

LIGUE ISLAMIQUE MONDIAL

PROGRAMME DE PRÉSENTATION DU PROPHÈTE DE LA MISÉRICORDE

10 ÉCLAIRCISSEMENTS SUR CE QUE LE PROPHÈTE MOHAMMAD

APPORTA À L'HUMANITÉ

Louanges à Allah, Seigneur de l'univers et paix et salut d'Allah sur le dernier des prophètes et des messagers.

Quelques non-musulmans et surtout des Occidentaux – sous l'influence de l'anamorphose délibérée de plusieurs sources occidentales envers la personnalité du prophète Mohammad – se posent la question sur ce que le prophète (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) a présenté à l'humanité ?

Partant des responsabilités du programme mondial pour la présentation du prophète de la miséricorde (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui), nous nous sentons dans l'obligation de répondre à cette interrogation. Sans pour autant entrer dans les détails, nous tenons à présenter un bref aperçu sur ce que le sceau des prophètes et des messagers Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) a apporté au monde. Nous avons résumé ces apports dans les points suivants :

1. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) libéra l'homme – par révélation divine – de l'asservissement de l'homme à l'homme et de sa domination à l'asservissement de l'homme à son Seigneur Allah qui n'a point d'associé, délivrant de la sorte l'homme de l'asservissement à tout autre qu'Allah, ce qui constitue le plus grand honneur accordé à l'homme.

2. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) libéra l'entendement des gens – sur ordre d'Allah – des mythes, des superstitions, du culte des idoles, des fausses divinités et des idées contraires à la logique comme prétendre que Dieu a un fils humain qu'il sacrifia sans avoir commis un quelconque péché pour assurer le salut de l'humanité.
3. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) jeta les bases de la tolérance entre les hommes. Allah lui révéla dans le Coran qu'il n'y a point de contrainte en religion. Le messager d'Allah (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) montra les droits des non-musulmans qui ne font pas la guerre aux musulmans stipulant qu'ils ont droit à la sécurité pour leurs personnes, leurs enfants, leur honneur et leurs biens. Et pour preuve, l'existence jusqu'à nos jours dans les pays islamiques de citoyens juifs et chrétiens qui y vivent honorablement, alors que les tribunaux d'inquisition mirent fin à la présence des musulmans en Espagne dans une vague d'épuration ethnique contraire à tous les principes annoncés par la civilisation occidentale.
4. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) fut une miséricorde pour tous les hommes quelles que soient leurs religions et ethnies voire pour l'univers. Son enseignement atteste que cette miséricorde touche les oiseaux et tous les animaux auxquels il interdit de nuire et d'agresser.
5. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) fit preuve de respect et de considération, sans pareil, à tous les prophètes qui le précédèrent dont Abraham, Moïse et le Christ, que la paix et le salut soient sur eux. Allah lui révéla un texte stipulant que si quelqu'un démentait l'un d'eux ou le dénigrait, il ne faisait plus partie de la communauté des musulmans, car tous les prophètes sont des frères ayant participé à l'appel au culte de Dieu Unique sans aucun associé.
6. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) défendit les droits de l'être humain, homme ou femme, jeune ou vieux, sans tenir compte des rangs sociaux ou des niveaux de vie. Il décréta un ensemble de nobles principes dans ce domaine, dont les principes énoncés dans son sermon de pèlerinage d'adieu. Le prophète (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) décéda trois mois après ce sermon dans lequel il interdit catégoriquement de porter atteinte aux sangs des gens, à leurs biens et à leurs honneurs. Et ce, avant que le monde ne connaisse la loi de la Grande Charte en 1215G, la Pétition des Droits en 1628G, la Loi d'Habeas Corpus en 1679G,

la déclaration d'indépendance américaine en 1776G, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948G.

7. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) accorda une place de choix à la morale dans la vie de l'homme. Il appela aux bonnes mœurs et protégea la sincérité, la loyauté et la pudeur. Il appela au renforcement des liens sociaux comme la piété filiale, les bonnes relations entre les proches parents. Il mit ces principes en application et interdit l'immoralité qu'il rejeta totalement. Il mit en garde contre le mensonge, la trahison, la haine, l'adultère et l'ingratitude filiale et régla tous les problèmes qui en résultent.
8. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) appela – par révélation divine – à réfléchir et à raisonner, à découvrir l'univers et acquérir le savoir. Il plaça tout cela parmi les choses pour lesquels l'homme est récompensé tandis que les savants et les penseurs des autres civilisations souffraient alors de l'oppression et des accusations de diffamation et d'hérésie et étaient constamment sous la menace de l'emprisonnement, de la torture voire du meurtre.
9. Sur révélation divine, Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) apporta une religion conforme à la nature humaine qui tenait compte des besoins de l'esprit et des exigences du corps. Il apporta une religion établissant un parallèle entre le travail pour la vie ici bas et pour l'au-delà, pondérant les instincts de l'homme, ni en les refoulant ni en les effaçant complètement. Comme ce fut le cas dans d'autres civilisations ayant sombré dans l'idéalisme contraire à la nature humaine, privant les ascètes de leurs droits naturels tels le mariage et de leurs réactions naturelles face à l'agression en les appelant à pardonner aux agresseurs, ce qui poussa la majorité des enfants de cette civilisation au rejet de ces principes et à l'adoption effrénée du matérialisme pur qui satisfait les exigences du corps et délaissait l'esprit dans sa solitude.
10. Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) présenta à l'humanité le modèle parfait de fraternité entre les hommes. Il indiqua qu'aucune race n'avait de faveur sur une autre race, car elles sont toutes égales dans la création, les droits et les devoirs. Il accorda des chances égales aux adeptes de sa religion pour servir la religion comme le firent Abdoullah Ibn Salem l'Hébreu, Souhaïb le Romain, Bilal l'Éthiopien et Salman le Perse, de concert avec leurs frères arabes.

En conclusion, chaque point de ces dix points nécessite un développement à part et maints arguments pour les étayer. Il existe aussi nombre d'autres apports de Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) en faveur de l'humanité, sur révélation d'Allah le Très Haut, qu'il n'est pas aisé de citer complètement. Pour de plus amples informations, il est possible de consulter le site du programme mondial pour la présentation du prophète de la miséricorde : www.mercyprophet.com [ou la rubrique connaître l'islam sur www.islamhouse.com]

Prière et salut d'Allah sur notre prophète Mohamed (que le salut et la paix de Dieu soient sur lui) et sur ses frères les prophètes ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ses adeptes.

Dr. Adel Ibn Ali Al Chaddy

Secrétaire général du programme mondial pour la présentation du prophète de la miséricorde

Revu par Abu Hamza Al-Germâny

Publié par

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !